

DIPLÔME D'ETAT D'AUXILIAIRE DE PUERICULTURE



Les objectifs

DEAP 2021-2022 formation continue

DEAP 2021-2023 formation en alternance

Dispenser des soins dans le cadre du rôle propre de la puéricultrice ou de l'infirmier, en collaboration avec lui et sous sa responsabilité.

Réaliser des activités d'éveil et d'éducation pour préserver et restaurer la continuité de la vie, le bien-être et l'autonomie de l'enfant.

S'inscrire dans une approche globale de l'enfant et prendre en compte la dimension relationnelle des soins ainsi que la communication avec la famille dans le cadre du soutien à la parentalité.

Participer à l'accueil et à l'intégration sociale d'enfants en situation de handicap atteints de maladies chroniques ou en situation de risque d'exclusion.

Aucun diplôme n'est requis pour s'inscrire à la sélection

Sélection sur dossier et entretien

Tous les candidats ont la même modalité de sélection y compris les personnes titulaires d'un diplôme d'Etat ou d'un titre professionnel (cursus partiel titrés) *

DEAS, DEAES, DEAMP, DEAVS, MCAD, titulaires d'un baccalauréat professionnel ASSP ou SAPAT

2 voies pour la formation menant au DEAP

En formation initiale ou continue

OU

En formation apprentissage

**Formation en 12 mois
Septembre 2021 à Aout 2022**

**Formation payante ⁽¹⁾
Prise en charge par la Région Île de France : sous conditions ⁽²⁾**

Avoir plus de 17 ans au moment de l'entrée en formation

Être admis à la sélection

Candidat en situation de handicap, statut RQTH, se rapprocher de l'IFAP-IFAS

**Formation en 18 mois
Septembre 2021 à février 2023**

Formation gratuite et rémunérée

Avoir plus de 17 ans et moins de 30 ans au moment de l'entrée en formation

Être admis à la sélection ⁽³⁾

Être signataire ou en cours de signature d'un contrat d'apprentissage

Candidat en situation de handicap, statut RQTH, se rapprocher de l'IFAP-IFAS

financier accessible en ligne dans le dossier d'inscription, devis sur demande : inscriptions.ap-as@carcado-saisseval.com

(2) Nombre de places limitées, attribuées selon le rang de classement à la sélection, et sous conditions, se renseigner auprès du référent Pôle-emploi et/ou Mission Locale

(3) Le candidat apprenti disposant d'un employeur est sélectionné par ce dernier. L'employeur adresse la liste d'apprentis à l'IFAP. L'institut de formation se réserve le droit d'accepter ou non l'apprenti au regard du dossier adressé par le candidat à l'IFAP. Pour être dispensé de la sélection, l'apprenti adresse la preuve d'une prochaine embauche : courrier et/ou promesse d'embauche

DIPLÔME D'ETAT D'AUXILIAIRE DE PUERICULTURE



DEAP 2021-2022 formation continue

DEAP 2021-2023 formation en alternance

CARCADO-SAISSEVAL

La formation

5 Blocs de compétences comprenant 10 modules d'une durée de 22 semaines (sur la base de 35 heures hebdomadaires).

Dispense et/ou allègement, de certains blocs et/ou modules pour les titulaires du Bac Pro ASSP, du Bac Pro SAPAT et des cursus partiels titrés sous réserve de modification des textes et du nouveau référentiel d'activités.

Les stages

3 stages de 5 semaines et 1 stage dit d'intégration de 7 semaines

Stages effectués en milieu hospitalier et extrahospitalier, pour une durée totale de 22 semaines sur la base de 35 heures hebdomadaires.

Dispense de certains stages pour les titulaires du Bac Pro ASSP, du Bac Pro SAPAT et des cursus partiels titrés. (*) Arrêté du 21 mai 2014 modifiant l'arrêté du 16 janvier 2006 relatif à la formation conduisant au DEAS, **sous réserve de modification des textes et du nouveau référentiel d'activités.**

La validation de la formation

Evaluation continue et modulaire tout au long de la formation.

Sont déclarés reçus au diplôme d'Etat d'Auxiliaire de Puériculture de niveau 4, les candidats qui ont validé l'ensemble des blocs de compétences liés à l'exercice du métier.

Les perspectives professionnelles

Le titulaire du DEAP exerce sa profession auprès des enfants au sein :

- Des établissements d'accueil de jeunes enfants (Crèche, Halte-Garderie, Multi-Accueil...)
- Des centres de rééducation pour enfants handicapés
- Des services de maternité et de pédiatrie
- Des centres de protection maternelle et infantile
- Des pouponnières, centres maternels

Les passerelles

Par la formation professionnelle continue, l'auxiliaire de puériculture peut s'orienter vers d'autres formations paramédicales (infirmier, aide-soignant,)

Financier accessible en ligne dans le dossier d'inscription, devis sur demande : inscriptions.ap-as@carcado-saisseval.com

(2) Nombre de places limitées, attribuées selon le rang de classement à la sélection, et sous conditions, se renseigner auprès du référent Pôle-emploi et/ou Mission Locale

(3) Le candidat apprenti disposant d'un employeur est sélectionné par ce dernier. L'employeur adresse la liste d'apprentis à l'IFAP. L'institut de formation se réserve le droit d'accepter ou non l'apprenti au regard du dossier adressé par le candidat à l'IFAP. Pour être dispensé de la sélection, l'apprenti adresse la preuve d'une prochaine embauche : courrier et/ou promesse d'embauche